



# Stage 2026

## Contribution au système d'information sur les chemins de randonnée de l'Aisne

La randonnée pédestre est un support de développement très important pour le Département de l'Aisne qui a fondé une partie de sa promotion touristique sur la qualité de ses paysages et de ses itinéraires de mobilité douce.

En 2025, un système d'informations a été élaboré, spécifiquement destiné à encadrer et harmoniser la levée de la donnée de terrain relative à l'état du réseau et à la nécessité ou non d'intervenir pour son entretien. Les outils développés ont été complétés par des développements web permettant de mieux partager l'information entre les différents acteurs impliqués dans la gestion de la randonnée. Des outils originaux de collecte de l'information, GPS, caméra 360 ont été expérimentés.

A la suite de ces travaux, il s'agit d'alimenter la base de données en parcourant les itinéraires du département. La collaboration avec le service SIG sera essentielle pour stabiliser la structuration et l'archivage des données ainsi que la mise à disposition des informations pour les partenaires du Département.

Le stage comporte ainsi un important volet terrain pour la collecte des données mais également le traitement et la structuration des informations.

### **Les missions confiées au stagiaire sont :**

- Collecter les données relatives à la randonnée sur le terrain ;
- Alimenter la base de données SIG des itinéraires de randonnée de l'Aisne avec le service SIG du Département ;
- Alimenter les outils de partage et de porter à connaissance pour les partenaires du Département chargés de la veille et de l'entretien des itinéraires et des mobiliers implantés sur site ;
- Mettre en place un tableau de bord permettant l'évaluation périodique des actions menées par le Département et ses partenaires en rapport avec les itinéraires de randonnée.

### **Compétence requise :**

- Capacité d'adaptation et ouverture d'esprit, volonté de coopérer avec des acteurs institutionnels aux missions complémentaires,
- Aptitudes physiques et forte motivation pour le terrain,

- Gestion de données et connaissance des systèmes d'information géographique,
- Capacité de synthèse dans la perspective de la rédaction de relevés de décision et notes de synthèse.

#### Acquisition de compétences lors du stage :

A l'issue du stage, l'étudiant(e) sera en capacité de mieux cerner le fonctionnement des collectivités territoriales ainsi que du monde associatif. Il(elle) aura acquis une solide expérience en levée de données sur le terrain et gestion de données SIG. Il maîtrisera des outils de gestion de projet et de partage de la données (tableau de bord). Le stage lui permettra de consolider ses compétences rédactionnelles et en expression orale.

<i>Informations pratiques</i>	
<b>Durée de stage</b>	3 mois
<b>Période souhaitée</b>	Entre mars et août 2025
<b>Fonction</b>	Chargé(e) d'étude territoire et gestion des données
<b><u>Profil recherché</u></b>	
Master 1, Licence 3, Licence pro en géographie/environnement/développement rural.	
<b>Structure d'Accueil</b>	ADREE (1 Chemin du pont de la Planche, 02000 Barenton-Bugny)
<b>Responsable du stage</b>	Jérôme CANIVE, Co-Directeur (ADREE)
<b>Référent au Département</b>	Christophe ANANIE, Adjoint au chef de service ENS Marion DAUGET, Chargée de mission Randonnée
<b><u>Modalité d'accueil</u></b>	
Le(la) stagiaire sera accueilli au siège de l'association où il bénéficiera des conditions et d'un poste de travail adaptés. Certains jours, il (elle) sera accueilli(e) dans les locaux de la DATEDD, au Conseil départemental. Il(elle) devra savoir s'organiser pour, après validation de son encadrement, pouvoir travailler sur l'un ou l'autre des deux sites. Il(elle) devra donc être particulièrement motivé(e) par la découverte des rouages internes du monde associatif et de celui des collectivités territoriales. Via ce co-encadrement, le(la) stagiaire est assuré(e) d'un suivi régulier et bienveillant. Il(elle) bénéficiera de points réguliers avec ses tuteurs et sera invité(e) à présenter régulièrement l'avancée de ses travaux.	
<b>Indemnisation</b>	Selon barème légal
<b>Hébergement et restauration</b>	Hébergement à la charge du stagiaire
<b><u>Temporalité du stage</u></b>	
Le stage sera suivi et encadré à travers l'organisation de réunions intermédiaires associant le Département et l'ADREE. Ces réunions permettront d'accompagner et d'orienter le travail de l'étudiant(e), rendre compte du travail réalisé, réfléchir aux interrogations soulevées.	

**Déplacements**

Permis B indispensable pour déplacement sur site et entre les deux lieux d'accueil du stagiaire (distance 15 min). Véhicule mis à disposition selon disponibilité, frais de déplacements remboursés si utilisation d'un véhicule personnel.

**Candidature à envoyer à:**

Jérôme CANIVE ([j.canive@adree.fr](mailto:j.canive@adree.fr))